

P REMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

LA SITUATION DE L'EMPLOI DÉBUT 1998

L'année 1997 se caractérise par une reprise de l'activité économique et des créations d'emplois, qui sont particulièrement nombreuses en fin d'année : en un an, les effectifs occupés ont augmenté de 170 000 personnes. Cela s'est traduit par un retournement dans l'évolution du chômage, dont le taux redescend à 12,2, % fin 1997, après avoir culminé à 12,6 % en milieu d'année. Dans le même temps, le nombre des demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie 1 diminue de 1,7, % (- 60 000 environ), mais celui des demandeurs de catégorie (1 + 6), englobant les titulaires d'activités réduites de plus de 78 heures, s'accroît de façon symétrique (+ 1,8 %).

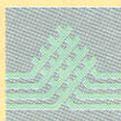
L'amélioration de la situation de l'emploi est donc encore fragile et elle ne bénéficie pas à toutes les catégories de population : en particulier, le nombre de chômeurs de plus de 50 ans est en hausse, en lien avec l'extension du chômage de longue durée.

Les dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi ont, à cet égard, touché moins de bénéficiaires en 1997 qu'en 1996, en dépit du dynamisme des emplois aidés du secteur marchand au second semestre et du lancement à l'automne du programme «nouveaux services, nouveaux emplois» au bénéfice des jeunes.

Au cours de l'année 1996, l'économie française avait connu de fortes fluctuations d'activité. C'est seulement en fin d'année qu'on pouvait déceler les prémices d'une reprise durable (1). En moyenne annuelle, la croissance du PIB marchand non agricole s'élève à +2,7 % pour l'année 1997 alors qu'elle n'était que de +1,2 % en 1996. Le profil trimestriel de l'année 1997 n'est cependant pas régulier, la phase d'accélération se situant au premier semestre (graphique 1).

La reprise économique se traduit, comme il est habituel, par une accélération des gains de productivité du travail en raison des délais d'ajustement de l'emploi à la croissance (cycle de productivité) : + 2,0 % en 1997 pour les gains de productivité par tête, contre + 1,5 % en 1996 (tableau 1). Les gains de productivité horaire sont, quant à eux, un peu plus rapides (+ 2,2 %) en raison de la baisse de

(1) - Voir A. Gubian, O. Marchand : «1996 : premier bilan de l'emploi et du chômage», Premières Synthèses, 97.06-n° 24.2, Dares, juin 1997.



la durée moyenne du travail liée au développement du travail à temps partiel. Celle-ci est toutefois freinée en 1997, la proportion de salariés à temps partiel augmentant seulement de 0,2 % en un an pour les établissements de plus de 10 salariés, contre près de 1 point par an en moyenne au cours des quatre années précédentes. Pour autant, au-delà du mouvement conjoncturel, depuis la récession de 1993, la croissance de la productivité du travail s'est bien infléchie, permettant un certain enrichissement de la croissance en emplois, surtout dû au temps partiel, mais aussi à l'impact des politiques d'allègement du coût du travail pour les plus basses rémunérations (cf. référence indiquée en note (1)).

Sur l'année 1997, l'emploi total bénéficie de ces bons résultats et affiche une hausse de 0,8 %, soit 170 000 créations nettes. Le nombre d'emplois salariés augmente, quant à lui, de plus de 200 000, dans la mesure où l'emploi indépendant continue tendanciellement de baisser.

Redémarrage de l'emploi salarié du secteur privé (2)

La reprise de l'activité économique observée depuis l'automne 1996 contribue à l'amélioration de l'emploi salarié dans le secteur privé. Sur l'année 1997, celui-ci progresse de 1,2 %, soit un gain de 160 000 emplois contre une perte de 12 000 en 1996. Ce résultat s'explique, en premier lieu, par le dynamisme du secteur tertiaire qui, à lui seul, enregistre 200 000 créations nettes d'emplois (soit près du double du volume observé en 1996). En second lieu, l'industrie et la construction limitent leurs pertes : leurs effectifs diminuent respectivement de 0,6 % et 1,8 % sur l'année, contre 1,8 % et 3,8 % en 1996 (ta-

(2) - Ensemble des secteurs hors agriculture, éducation, santé et action sociale, soit un champ légèrement différent des secteurs marchands non agricoles.

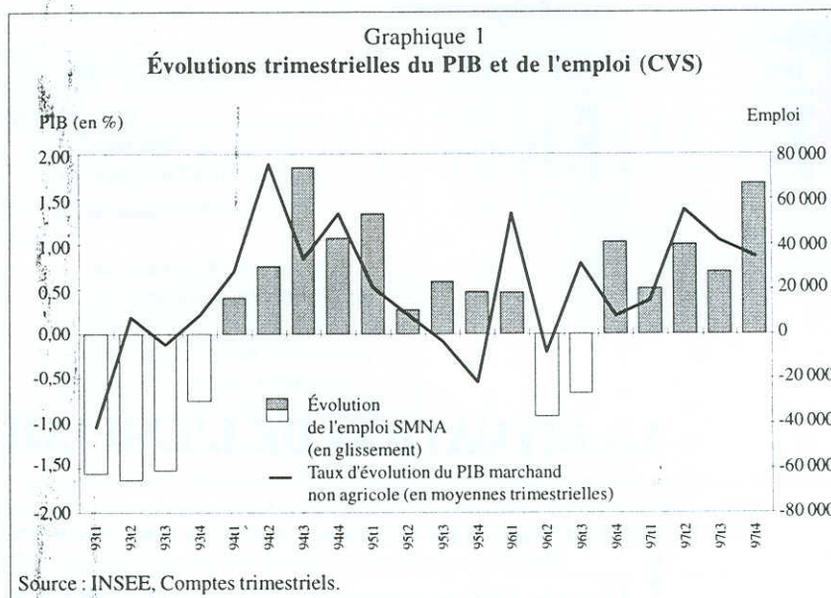


Tableau 1
Du PIB à la productivité horaire dans les secteurs marchands non agricoles
(évolutions en moyenne annuelle)

En pourcentage par an

	PIB marchand non agricole	Emploi total	Emploi salarié	Productivité par tête des salariés	Durée du travail	Productivité horaire des salariés
1971-1980 ...	3,5	0,7	1,0	2,4	-1,1	3,6
1981-1990 ...	2,5	0,2	0,3	2,1	-0,5	2,6
1991-1997 ...	1,2	-0,5	-0,4	1,6	-0,5	2,1
1991	0,6	-0,1	0,0	0,7	-0,2	0,9
1992	0,4	-1,6	-1,4	1,8	-0,5	2,3
1993	-1,6	-2,5	-2,5	0,8	-1,1	1,9
1994	3,5	-0,4	-0,3	3,9	-0,5	4,3
1995	1,9	0,9	1,1	0,7	-0,3	1,1
1996	1,2	-0,3	-0,3	1,5	-0,5	2,0
1997	2,7	0,4	0,6	2,0	-0,2	2,2

Sources : INSEE (Comptes trimestriels) et MES-DARES (Durée du travail).

bleau 2). Les évolutions des trois premiers trimestres sont voisines. Celle du quatrième trimestre est plus favorable encore : +0,5 %, soit un gain de 67 000 emplois salariés. Cette accélération de fin d'année est la résultante de deux éléments : un secteur tertiaire de plus en plus créateur d'emplois (73 000 emplois supplémentaires, soit +0,9 % en trois mois) et un secteur industriel qui n'en perd plus.

A un niveau de détail plus fin, c'est la construction qui supprime le plus d'emplois : 5 000 environ chaque trimestre, soit une baisse de 1,8 % sur l'année. Les secteurs industriels restent globalement déficitaires sur l'année 1997, même si une amélioration se dessine au der-

nier trimestre : l'emploi recule d'environ 1 % dans chacun de ces secteurs, sauf dans les industries agricoles et alimentaires qui créent 6 000 emplois supplémentaires (+1,1 %) en dépit d'un ralentissement en fin d'année.

Les services aux entreprises et aux particuliers sont, cette année encore, les secteurs les plus fortement créateurs d'emplois : ils enregistrent à eux deux près de 180 000 emplois supplémentaires. Ce bon résultat est en grande partie dû à l'activité de travail temporaire, qui avait stagné en 1996 mais qui augmente nettement au cours de l'année 1997 : en termes d'équivalents-emplois à temps plein, le volume de travail intérimaire augmente de

Tableau 2
Évolution de l'emploi par secteur d'activité (nomenclature NAF) de 1995 à 1997

	Variation en 1995 (en milliers)	Niveau fin 1995 (en milliers)	Variation en 1996 (en milliers)	Niveau fin 1996 (en milliers)	Variation en 1997 (en milliers)	Niveau fin 1997 (en milliers)	Variations annuelles (en %)				Variations semestrielles CVS (en %)					
							1995	1996	1997	1995	1996	1997	96.1	96.2	97.1	97.2
Salariés	198	19 678	17	19 695	204	19 899	1,0	0,1	1,0	1,0	0,1	1,0	0,1	1,0	0,1	1,0
Agriculture	6	276	2	278	0	278	2,2	0,7	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0
Industrie	-3	4 136	-73	4 063	-26	4 037	-0,1	-1,8	-0,6	-0,6	-0,1	-0,6	-0,6	-0,6	-0,1	-0,3
dont : IAA	-1	525	-2	523	6	528	-0,3	-0,4	1,1	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,3
Biens de consommation	-14	775	-23	753	-8	744	-1,8	-2,9	-1,1	-1,1	-1,7	-1,2	-1,2	-0,3	-0,8	-0,8
Automobile	5	291	-6	286	-3	283	1,7	-1,9	-1,0	-1,0	1,7	-1,2	-0,8	-0,5	-0,5	-0,5
Biens d'équipement	4	808	-11	797	-7	790	0,5	-1,4	-0,8	-0,8	0,5	-0,6	-0,8	-0,5	-0,3	-0,3
Biens intermédiaires	7	1 480	-29	1 452	-11	1 441	0,4	-1,9	-0,8	-0,8	0,4	-1,0	-0,9	-0,6	-0,2	-0,2
Energie	-3	257	-3	254	-3	251	-1,0	-1,1	-1,3	-1,3	-1,0	-0,6	-0,5	-0,7	-0,6	-0,6
Construction	-18	1 169	-44	1 125	-20	1 105	-1,5	-3,8	-1,8	-1,8	-1,5	-1,9	-1,9	-0,9	-0,9	-0,9
Tertiaire (1)	135	7 968	105	8 073	206	8 279	1,7	1,3	2,6	2,6	1,7	0,8	0,5	0,8	1,0	1,4
dont : Commerce	25	2 505	23	2 528	28	2 557	1,0	0,9	1,1	1,1	0,5	0,4	0,5	0,4	0,5	0,6
Transports	17	907	4	912	11	923	1,9	0,5	1,2	1,2	0,6	0,6	0,6	0,2	-0,1	1,3
Activités financières	-4	667	-10	657	-16	641	-0,6	-1,5	-2,4	-2,4	-0,4	-0,4	-1,1	-0,8	-1,5	-1,5
Activités immobilières	-2	301	4	305	-2	303	-0,6	1,3	-0,7	-0,7	1,1	0,2	0,4	0,4	-1,1	-1,1
Services aux entreprises	35	2 214	49	2 263	139	2 401	1,6	2,2	6,1	6,1	0,5	1,8	2,5	3,3	3,3	3,3
Services aux particuliers	64	1 374	35	1 408	45	1 454	4,9	2,5	3,2	3,2	0,8	1,6	1,6	1,2	1,9	1,9
Salariés de l'indust., de la construct. et du tertiaire (1)	114	13 273	-12	13 261	160	13 421	0,9	-0,1	1,2	1,2	0,9	0,4	0,1	0,4	0,4	0,7
Tertiaire (2)	77	6 129	27	6 156	44	6 200	1,3	0,4	0,7	0,7	1,3	0,4	0,1	0,4	0,4	0,7
Non-salariés	-46	2 532	-44	2 488	-35	2 453	-1,8	-1,7	-1,4	-1,4	-1,8	-1,7	-1,4	-1,4	-1,8	-1,4
EMPLOI TOTAL (3)	152	22 210	-27	22 183	169	22 352	0,7	-0,1	0,8	0,8	0,7	-0,1	0,8	0,8	0,7	0,8

Les effectifs de l'industrie, de la construction et du tertiaire sont estimés en nouvelle nomenclature NAF à partir des statistiques UNEDIC et de l'enquête ACEMO du Ministère de l'emploi et de la solidarité. Il s'agit de résultats bruts au 31 décembre de chaque année.

(1) - Hors-administration, éducation, santé et action sociale. (2) - Administration, éducation, santé et action sociale (y compris CES, GEG, GEV et emplois-jeunes).

(3) - Hors contingent. En incluant les effectifs du contingent, la hausse de l'emploi est de l'ordre de 140 000 au cours de l'année 1997.

Sources : INSEE, MES-DARES, UNEDIC.

23,4% alors qu'il accusait une baisse de 0,4 % l'année précédente (3). La reprise s'est accentuée au second semestre au cours duquel on assiste à un développement du recours à l'intérim pour l'ensemble des secteurs utilisateurs, notamment industriels : ainsi, en moyenne annuelle, le volume de travail temporaire s'accroît de 24,9 % dans l'industrie, contre 23 % dans le tertiaire - secteur qui connaît traditionnellement la plus forte hausse - et 19,4 % dans la construction. Le nombre de contrats conclus est lui aussi en forte augmentation. Au cours de l'année 1997, on en enregistre plus de 8 millions, soit 24,3 % de plus qu'en 1996. C'est le secteur de la construction qui a le taux de recours à l'intérim le plus élevé : 5 % contre 4 % pour l'industrie et seulement 0,9 % pour le tertiaire.

A ce stade, l'essentiel des embauches s'effectue donc sous contrat d'intérim ou sous contrat à durée déterminée. Si le marché du travail est plus dynamique en 1997, il n'en demeure pas moins que les conditions d'embauches restent instables : le volume d'entrées en CDD augmente de 8 % entre le premier semestre 1996 et le premier semestre 1997, tandis que les entrées en CDI restent stables (4). De façon liée, le nombre de salariés en CDD atteint 850 000 en mars 1997, soit 7,4 % de plus qu'un an auparavant; une part croissante de ces contrats est renouvelée lorsqu'ils parviennent à leur terme.

Parmi les autres composantes du tertiaire privé, les commerces et les

(3) - Voir C. Jourdain : " La reprise de l'intérim au premier semestre 1997 ", Premières Synthèses, 98.01 - N°02.2, janvier 1998. Ceci signifie que, en termes de secteurs utilisateurs, l'industrie est redevenue créatrice d'emplois en 1997.

(4) - Voir P.-A. Audirac, N. Barthélémy, O. Vazeille : « Les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de 10 salariés ou plus au premier semestre 1997 », Premières Informations, 98.03-N°10.1, DARES, mars 1998.

transports sont aussi créateurs d'emplois en 1997 (respectivement +1,1 % et +1,2 %, soit en tout +40 000 emplois salariés). En revanche, les activités financières et immobilières suppriment près de 20 000 emplois.

Dans les secteurs de l'administration, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, l'emploi salarié reprend sa croissance (+0,7 %) grâce notamment au démarrage des emplois-jeunes et à la prolongation de nombreux contrats emploi-solidarité (CES) sous la forme de contrats emplois consolidés (CEC). Ces 45 000 emplois supplémentaires compensent les pertes d'emplois parmi les non-salariés (- 35 000), ce qui conduit à un solde positif pour l'emploi total de 170 000.

Chômage : retournement de tendance en 1997

Reparti à la hausse au 2^{ème} trimestre 1997, le chômage se stabilise au cours du 3^{ème} trimestre et recule nettement en fin d'année (graphique 2). Que l'on se fonde sur le nombre des chômeurs tels que les définit le Bureau international du travail (chômage BIT), ou sur celui des demandes d'emploi dénombrées en fin de mois par l'Agence nationale pour l'emploi (DEFM de catégorie 1 ou de catégorie 1 + 6) (5), le diagnostic est semblable : un plafond est atteint au cours de l'été 1997. L'indicateur du taux de chômage au sens du BIT reflète également ce basculement de la conjoncture, passant d'un maximum de 12,6 % fin juin 1997 à 12,2 % fin décembre et 12,1 % fin

(5) - La catégorie 1 comprend les personnes cherchant un contrat à durée indéterminée et à temps plein, immédiatement disponibles. La catégorie 6 comprend les personnes cherchant un contrat à durée indéterminée et à temps plein, mais non immédiatement disponibles car ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois.

(6) - Voir O. Brégier, " 1997 : Confirmation de la décrue du chômage partiel ", Premières Informations, 98-04-N°16.1, DARES, avril 1998.

janvier 1998. Ce retournement de tendance met donc un terme à une hausse engagée à l'été 1995.

L'amélioration de la situation sur le marché du travail traduit, avec un certain décalage temporel, la reprise de l'activité économique et des créations d'emplois constatée dès 1996. Les licenciements économiques amorcent une décrue au dernier trimestre de 1996, et ce mouvement se confirme au cours de l'année suivante : les entrées en chômage consécutives à ces licenciements diminuent de 3,6 % entre le dernier semestre 1996 et le premier semestre 1997, puis de 10,7 % entre les deux semestres de 1997 (tableau 3). Les inscriptions à l'ANPE faisant suite à une fin de contrat à durée déterminée décroissent, elles aussi, de 11,9 % entre le premier et le second semestre de 1997, alors

même que les embauches sous CDD ont, comme on l'a vu, nettement repris à partir du quatrième trimestre 1996. Dernier signe de reprise, le chômage partiel régresse fortement : le nombre total de journées indemnisées dans l'année baisse de 21 % de 1996 à 1997 (6).

Cependant, l'année 1997, prise globalement, demeure marquée, comme 1996, par un niveau élevé de chômage. Les demandes d'emploi (de tout motif) enregistrées en 1997 n'ont que peu diminué par rapport à l'année précédente (-3,5 %). Les sorties du chômage ont évolué négativement (- 2,2 %) et restent inférieures aux entrées, en dépit d'une légère remontée dans la deuxième moitié de l'année. Les reprises d'emploi n'ont cessé de baisser. Le nombre total de demandeurs d'emploi des catégories 1

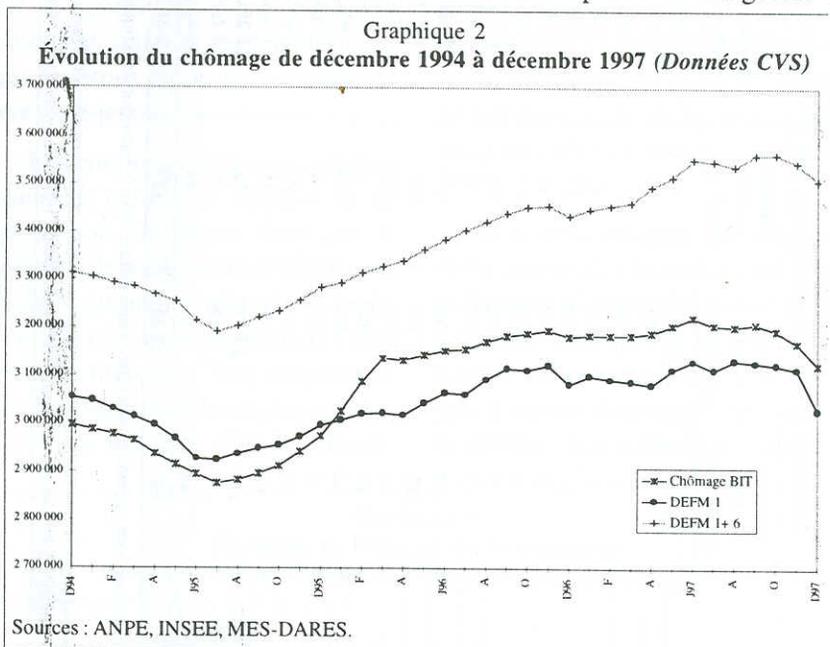


Tableau 3
Évolution des flux d'entrée et de sortie du chômage
Données CVS cumulées sur la période

En pourcentage

	Entrées en chômage	dont :		Sorties du chômage	dont : Reprise d'emploi
		Fin de CDD	Licenciem. économique		
2 ^{ème} semestre 96/					
1 ^{er} semestre 96	-2,9	-6,9	-0,8	-0,6	-8,5
1 ^{er} semestre 97/					
2 ^{ème} semestre 96	0,9	1,0	-3,6	-1,8	-1,4
2 ^{ème} semestre 97/					
1 ^{er} semestre 97	-5,2	-11,9	-10,7	1,1	-4,5

Sources : ANPE, MES-DARES.

Tableau 4
Demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1 par sexe et âge

Evolution	Moins de 25 ans		25 à 49 ans		50 ans ou plus		Ensemble		Ensemble
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Décembre 96/décembre 95	2,5	-1,1	4,5	1,4	6,5	6,9	4,4	1,4	2,9
Décembre 97/décembre 96	-12,5	-10,8	-1,7	0,6	6,6	8,3	-2,5	-1,0	-1,7
Décembre 97/décembre 95	-10,3	-11,8	2,7	2,0	13,5	15,7	1,7	0,4	1,1

Sources : ANPE, MES-DARES.

et 6, c'est-à-dire y compris les personnes qui exercent une activité de plus de 78 heures dans le mois, est passé de 3 434 000 à fin décembre 1996 à 3 508 000 un an plus tard (en données corrigées des variations saisonnières). Celui des demandeurs d'emploi de catégorie 1 qui, en janvier 1996, avait franchi à nouveau le seuil des 3 millions, s'est maintenu au dessus de ce niveau en 1997 comme en 1996. En dépit de la baisse du dernier trimestre, l'année 1997 se clôt sur 3,03 millions de demandeurs d'emploi, effectif encore légèrement supérieur à celui de janvier 1996.

Le mouvement est fortement contrasté selon l'âge des demandeurs (tableau 4). L'année 1997 a été particulièrement favorable aux demandeurs d'emploi de moins de 25 ans : entre la fin de 1996 et la fin de 1997, leur nombre a diminué de 11 %. Les jeunes s'adaptent mieux à un contexte où les offres d'emploi se présentent souvent sous la forme de CDD ou de missions d'intérim. Les femmes avaient, dans l'ensemble, mieux résisté que les hommes à la dégradation du marché du travail en 1996, surtout les plus jeunes d'entre elles; 1997 leur a été un peu moins favorable.

Une situation de plus en plus dégradée pour les chômeurs âgés

En revanche, le risque de chômage s'est aggravé pour les plus âgés. En l'espace de deux ans, le nombre des demandeurs d'emploi âgés d'au moins 50 ans a progressé de près de 15 %. En 1997, ils ont été 3,7 % de plus qu'en 1996 à

Tableau 5
Demandeurs d'emploi de catégorie 1 selon l'âge et l'ancienneté d'inscription (1)
Évolution : décembre 1997 / décembre 1996, données brutes

	En pourcentage			
	Moins de 25 ans	25 à 49 ans	50 ans ou plus	Ensemble
Moins de 1 an	-10,7	-5,4	2,5	-6,2
1 à 2 ans	-6,9	9,3	18,7	8,0
2 à 3 ans	-9,6	12,6	14,6	11,1
3 ans ou plus	-28,0	-0,9	4,5	-0,3
1 an ou plus	-8,6	7,7	12,8	6,7
Proportion de demandeurs de plus d'un an d'ancienneté				
moyenne 1996	16,1	36,1	52,8	34,1
moyenne 1997	17,2	38,2	53,9	36,3

(1) - L'ancienneté d'inscription n'est pas affectée dans les cas de passage de catégorie 1 en catégorie 6 (ou inversement) : les situations de chômage de longue durée sont donc quelque peu amplifiées par le développement sensible des activités réduites au cours des dernières années.

Sources : ANPE, MES-DARES.

s'inscrire au chômage, alors que dans les autres tranches d'âge les inscriptions ont diminué. Et s'ils ont quitté les listes de l'ANPE en un peu plus grand nombre que l'année précédente (+ 1,9 %), le motif principal en est l'abandon de la recherche d'emploi, soit en raison de la dispense accordée au-delà d'un certain âge, soit en raison du passage à la retraite, soit enfin par découragement. Les sorties du chômage pour dispense ou retraite ont augmenté de 5,8 % en un an.

Au-delà de 50 ans, les reprises d'emploi restent rares. La période de chômage tend à se prolonger jusqu'au moment où le demandeur atteint l'âge qui lui permet de se retirer du marché du travail. Un inscrit sur deux est au chômage depuis plus d'un an et près d'un sur cinq depuis plus de trois ans (tableau 5). Bien que le chômage de longue durée ait aussi gagné en importance parmi les jeunes actifs, il affecte très inégalement les différentes classes

d'âge. Les personnes sorties du chômage en décembre 1997 ont connu en moyenne une période de chômage d'environ 5 mois pour les moins de 25 ans, 10 mois pour celles âgées de 25 à 49 ans, et 16 mois pour celles âgées de 50 ans ou plus.

L'allongement de la durée de chômage s'accompagne d'un développement des formes d'emploi précaires. De plus en plus nombreuses sont les personnes à la recherche d'un emploi stable qui maintiennent leur inscription à l'ANPE tout en exerçant une activité occasionnelle ou réduite (tableau 6). En moyenne, sur l'année 1997, 12 % environ des inscrits ont exercé une activité qui les a occupés plus de 78 heures dans le mois écoulé, soit au moins un mi-temps. Cette multiplication des offres d'emploi de courte durée paraît aussi répondre à l'attente d'une certaine partie des chômeurs. Les nouvelles demandes enregistrées en 1997 pour un emploi à durée indéterminée à temps

partiel sont en augmentation de 4,3 % par rapport à l'année précédente, alors que les flux de demandes relatives à un emploi à temps plein ont diminué.

Redéploiement des dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi

Le nombre d'entrées dans les dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi a, pour la deuxième année consécutive, diminué en 1997. Atteignant 4,7 % (tableau 7), ce recul a été concentré sur le premier semestre, du fait notamment de la diminution des entrées en contrat initiative emploi (à la suite du recentrage de la mesure sur les publics les plus défavorisés) et dans les stages adultes. Le second semestre a, par contre, été marqué par un niveau élevé des entrées en mesure en raison du dynamisme des emplois aidés du secteur marchand (dispositifs d'alternance) et du lancement du programme " nouveaux services, nouveaux emplois ".

Pour les mesures d'aide à l'emploi marchand, les évolutions sont très contrastées. L'abattement de charges sociales pour l'emploi à temps partiel progresse tout au long de l'année en relation avec les créations d'emplois tertiaires : plus des trois quarts des emplois concernés par ces contrats appartiennent en effet au secteur des services. Pour leur part, les entrées de jeunes dans les dispositifs d'alternance augmentent fortement durant le second semestre. Les structures d'insertion par l'économie ont également concerné plus de personnes en 1997. Par contre, les effets de la modulation, depuis septembre 1996, des avantages attachés à l'embauche en contrat initiative emploi en fonction de la situation des personnes embauchées sont nets : le recul des entrées, constaté dès la fin de l'année 1996, se confirme en 1997.

Les embauches dans les emplois aidés du secteur non marchand, qui

Tableau 6
Chômage et activités réduites ou occasionnelles
Données brutes, moyenne annuelle

Personnes recherchant un emploi	Moyenne 1997	Évolution 1997/1996 (en %)
à durée indéterminée à temps plein		
• n'exerçant aucune activité (1)	2 815 367	0,2
• exerçant une activité d'au plus 78 h dans le mois (2).	287 030	13,1
• exerçant une activité de plus de 78 h dans le mois (3)	411 202	27,7
à durée indéterminée à temps partiel		
• n'exerçant aucune activité ou une activité d'au plus 78 h dans le mois (1) et (2)	331 994	7,5
• exerçant une activité de plus de 78 h dans le mois (3)	43 806	15,4
à durée déterminée, temporaire ou saisonnier		
• n'exerçant aucune activité ou une activité d'au plus 78 h dans le mois (1) et (2)	83 427	6,5
• exerçant une activité de plus de 78 h dans le mois (3)	17 302	13,6
La somme (1) + (2) forme la catégorie I des demandeurs d'emploi, la somme (1) + (2) + (3) la catégorie (1 + 6).		

Sources : ANPE, MES-DARES.

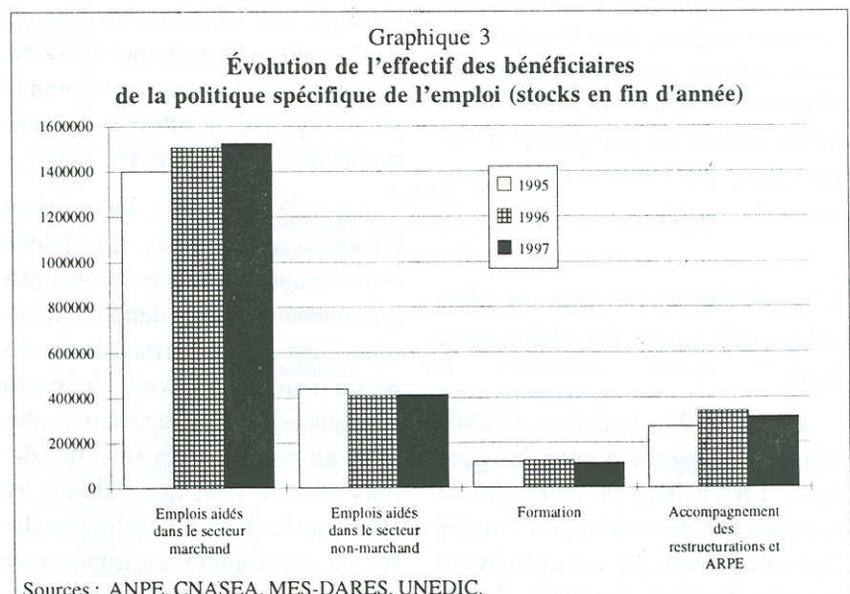
avaient fortement diminué en 1996, se sont stabilisées en 1997. Un redéploiement de ces dispositifs est à l'oeuvre : les contrats emploi solidarité continuent de reculer au profit de contrats assurant une insertion plus stable à leurs bénéficiaires (contrats emplois consolidés et emplois-jeunes).

Les entrées de chômeurs adultes dans les actions d'insertion et de formation diminuent alors que le nombre de jeunes concernés par ces actions augmente (dans le cadre du transfert de responsabilité de l'État vers les régions). Dans un contexte économique amélioré, les entrées dans les mesures d'accompagne-

ment des restructurations se contractent sensiblement à l'exception des départs définitifs en préretraite dans le cadre du FNE. Enfin, les départs en retraite dans le cadre du dispositif de l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE) sont moins nombreux qu'en 1996, année de réel démarrage de la mesure, qui avait été créée au second semestre 1995.

Au bout du compte, l'effectif en fin d'année des bénéficiaires des politiques d'emploi a faiblement progressé entre 1996 et 1997. Le nombre de présents, au 31 décembre, dans ces dispositifs, qui avait sensiblement augmenté les années

Graphique 3
Évolution de l'effectif des bénéficiaires de la politique spécifique de l'emploi (stocks en fin d'année)



Sources : ANPE, CNASEA, MES-DARES, UNEDIC.

antérieures, se stabilise à un peu plus de 2,4 millions de personnes. Les évolutions enregistrées par les effectifs des grands groupes de mesures sont cependant de sens différents : progression de l'emploi aidé dans le secteur marchand, stabilité

des emplois non marchands et recul du nombre de stagiaires et de personnes concernées par les mesures d'accompagnement des restructurations (graphique 3).

Les effets sur l'emploi et le chômage de ces mesures spécifiques

peuvent être estimés à partir de la variation du nombre de bénéficiaires en fin d'année. L'effet sur l'emploi marchand de ces mesures est beaucoup plus faible que les années précédentes (+ 25 000 contre + 50 000 en 1996 (tableau 8)), re-

Tableau 7
La politique de l'emploi entre 1996 et 1997
(Flux d'entrées semestriels et annuels)

France métropolitaine

	Année 1996			Année 1997			Évolution annuelle		
	Entrées Sem. 1 1996	Entrées Sem. 2 1996	Année 1996	Entrées Sem. 1 1997	Entrées Sem. 2 1997	Année 1997	S1.97/ S1.96	S2.97/ S2.96	An.97/ An.96
Emploi aidé dans le secteur marchand	481 849	527 121	1 008 452	404 945	549 211	954 156	-16,0	4,2	-5,4
Abaissement de coûts salariaux	331 952	278 309	609 839	256 208	271 872	528 080	-22,8	-2,3	-13,4
Abattements-temps partiel	101 848	110 577	212 425	109 036	116 268	225 304	7,1	5,1	6,1
Exonérations-1 ^{er} salarié	36 881	36 523	73 404	37 002	37 649	74 651	0,3	3,1	1,7
Exonérations-2 ^{ème} et 3 ^{ème} salarié	2 213	162	2 375	-	-	-	-	-	-
Exo. 1 ^{er} au 50 ^{ème} sal. (zones de redyn. urbaine)	-	-	-	742	1 603	2 345	-	-	-
Exo. 1 ^{er} au 50 ^{ème} sal. (zones de revital. rurale)	-	-	-	3 349	6 874	10 223	-	-	-
C.I.E.	167 403	122 087	289 490	106 079	109 478	215 557	-36,6	-10,3	-25,5
Aide au Premier Emploi des Jeunes	23 607	8 960	32 567	-	-	-	-	-	-
Formation en alternance	116 061	218 143	334 204	119 161	246 745	365 906	2,7	13,1	9,5
Contrats d'apprentissage	51 119	142 162	193 281	52 060	155 219	207 279	1,8	9,2	7,2
Contrats de qualification	40 023	55 225	95 248	37 578	61 910	99 488	-6,1	12,1	4,5
Contrats d'adaptation	23 476	21 392	44 868	27 642	28 619	56 261	17,7	33,8	25,4
Contrats d'orientation	1 443	652	2 095	1 938	997	2 935	34,3	52,9	40,1
Aide à la création d'emplois et d'activités									
ACCRES (a)	20 950	18 528	39 478	16 386	17 698	34 084	-21,8	-4,5	-13,7
Insertion par l'économique									
Entreprises d'Insertion	12 886	12 141	24 931	13 190	12 896	26 086	2,4	6,2	4,6
Associations Intermédiaires (b)	405 447	414 323	819 770	447 782	441 197	888 979	10,4	6,5	8,4
Emploi aidé dans le secteur non marchand	313 249	314 180	627 429	312 168	316 510	628 678	-0,3	0,7	0,2
Contrats Emploi-Solidarité (n. conv+ave.)	277 555	268 311	545 866	261 394	241 049	502 443	-5,8	-10,2	-8,0
Contrats Emplois Consolidés (n. conv+ave.)	35 694	41 535	77 229	44 297	46 874	91 171	24,1	12,9	18,1
Contrats Emploi Ville (n. conv+ave.)	-	4 334	4 334	6 477	7 054	13 531	-	62,8	-
Contrats Emplois Jeunes (embauches)	-	-	-	-	21 533	21 533	-	-	-
Actions d'insertion et de formation	220 721	211 325	432 046	196 971	206 011	402 982	-10,8	-2,5	-6,7
- auprès des adultes :	120 862	128 887	249 749	96 863	119 572	216 435	-19,9	-7,2	-13,3
. Stages d'Ins. et de Formation à l'Emploi (c)	100 722	108 569	209 291	74 622	97 827	172 449	-25,9	-9,9	-17,6
. Stages d'Accès à l'Entreprise (c)	17 011	16 549	33 560	18 818	18 053	36 871	10,6	9,1	9,9
. Stages FNE-cadres (c)	3 129	3 769	6 898	3 423	3 692	7 115	9,4	-2,0	3,1
- auprès des jeunes : (d)	99 859	82 438	182 297	100 108	86 439	186 547	0,2	4,9	2,3
. Actions de form.alternée fin.par l'Etat (d)	26 489	18 435	44 924	19 421	14 486	33 907	-26,7	-21,4	-24,5
. Actions de form.alternée fin.par les Régions (d)	73 370	64 003	137 373	80 687	71 953	152 640	10,0	12,4	11,1
Accompagnement des restructurations	115 298	111 258	226 556	114 469	101 057	215 526	-0,7	-9,2	-4,9
Conventions de Conversion (e)	73 313	65 261	138 574	74 985	63 109	138 094	2,3	-3,3	-0,3
Mesures du FNE	18 425	24 280	42 705	16 746	18 147	34 893	-9,1	-25,3	-18,3
dont : - Cellules de Reclassement (f)	10 299	13 961	24 260	10 342	12 776	23 118	0,4	-8,5	-4,7
- Aide passage à mi-tps/Tps partiel (g)	4 903	7 020	11 923	4 566	3 005	7 571	-6,9	-57,2	-36,5
Prétraites Allocations Spéciales FNE (e)	10 944	10 071	21 015	11 372	10 297	21 669	3,9	2,2	3,1
Prétraites Progressives (e)	12 616	11 646	24 262	11 366	9 504	20 870	-9,9	-18,4	-14,0
Alloc. de remplacement pour l'emploi (e)	26 916	25 295	52 211	15 472	19 881	35 353	-42,5	-21,4	-32,3
Total	1 158 033	1 189 179	2 346 694	1 044 025	1 192 670	2 236 695	-9,8	0,3	-4,7

N.B. : Tous les flux d'entrées correspondent à des embauches ou des contrats signés, sauf : (a) nb de bénéficiaires ; (b) nb de mises à disposition, non cumulables ; (c) entrées en stage ; (d) entrées en rémunération ou en protection sociale (hors AFR) ; (e) premiers paiements ; (f) bénéficiaires-potentiels ; (g) adhésions individuelles.

Sources : ANPE, CNASEA, MES-DARES, UNEDIC.

trouvant ainsi son niveau de 1992 : le contrat initiative emploi ne joue pratiquement plus, l'abattement-temps partiel et l'apprentissage assurant l'essentiel de l'effet. En outre, la baisse des entrées en CES, que ne compensent pas entièrement les nouvelles entrées en CEC, CEV ou contrats jeunes, pèse négativement sur l'emploi non marchand pour la deuxième année consécutive. Au total, l'effet sur l'emploi des dispositifs spécifiques est inférieur à + 20 000 en 1997.

En conséquence, l'effet de l'ensemble des mesures spécifiques sur le chômage est globalement neutre : la contribution positive (c'est-à-dire jouant à la baisse du chômage), liée aux créations d'emplois, est contre-carrée par la réduction des stages ou des programmes de préretraite; ce qui se traduit mécaniquement par un effet défavorable sur le niveau du chômage. Mais cette neutralité de la politique spécifique de l'emploi, comparable à ce qui avait été observé en 1988-1989 au moment de la forte reprise de l'emploi, traduit surtout le redéploiement des politiques d'emploi en faveur des politiques d'abaissement général du coût du travail peu qualifié et de la réduction collective de la durée du travail (loi Robien) (7).

Au total, le bilan des évolutions de l'emploi et du chômage est presque équilibré en 1997 : l'emploi (avec le contingent) croît d'environ 140 000, le chômage, mesuré par les DEFM de catégorie (1+6), de

(7) - Au titre des premières (ristourne dégressive de cotisations), l'effet sur l'emploi est estimé sous forme de fourchette à 200 000-280 000 emplois à moyen terme (c'est-à-dire à cinq ans et sans prise en compte du financement de la mesure), et à environ 40 000 emplois supplémentaires pour la seule année 1997 (sous les mêmes conditions). Au titre des réductions collectives de la durée du travail (loi Robien), près de 175 000 salariés étaient concernés à la fin de l'année 1997, l'effet sur l'emploi pouvant être estimé pour cette année à environ 13 000.

Tableau 8
Estimation de l'effet des politiques spécifiques d'emploi *

En milliers				
Effet des politiques d'emploi	1994	1995	1996	1997
Sur l'emploi	+ 117	+ 75	+ 11	+ 18
• marchand	+ 66	+ 69	+ 48	+ 26
• non marchand	+ 51	+ 6	- 37	- 8
Sur le chômage (DEFM)	- 62	- 3	- 33	0
dont :				
• de l'emploi marchand aidé	- 53	- 55	- 39	- 21
• de l'emploi marchand non aidé	- 41	- 5	+ 30	+ 11
• des stages de formation	+ 16	+ 13	- 2	+ 8
• des dispositifs de conversion	+ 24	+ 7	- 9	+ 1
• des préretraites, dispenses de recherche d'emploi, ARPE...	- 8	+ 37	- 13	+ 1
Sur la population active	+ 55	+ 72	- 22	+ 18

* Estimations DARES/ mission analyse économique : ces estimations ne prennent pas en compte les effets des mesures d'allègement de charges pour les bas salaires qui ont été mises en place en 1993 et qui ont représenté de l'ordre de 48 milliards de francs pour le budget de l'État en 1997.
Toute évaluation sur une base annuelle de ces effets est très fragile.

Source : MES-DARES.

Tableau 9
Bilan des évolutions de l'emploi et du chômage
au cours des quatre dernières années

Valeurs brutes en milliers				
	1994	1995	1996	1997 (p)
Variation de l'emploi (y c. contingent) (1)	+ 189	+ 142	- 29	+ 139
Variation des DEFM (cat. 1+6) (2)	+ 23	- 19*	+ 159	+ 65
Variation de la population active** (3)=(1)+(2)	+ 212	+ 123	+ 130	+ 204
Variation des ressources en main-d'oeuvre (y c. effet-disparition progressive du service national) (4)	+ 160	+ 160	+ 175	+ 180
Impact des mesures de politique de retrait d'activité sur les ressources en main-d'oeuvre (5)	+ 32	+ 57	- 24	+ 9
Écart*** (3)-[(4)+(5)]	+ 20	- 94	- 21	+ 15

(p) : provisoire
* Cette évolution est corrigée de l'effet de "marche" (de l'ordre de 20 000) entraîné par la mise en place d'un nouveau document d'actualisation de la situation des demandeurs d'emploi en juin 1995.
** Il ne s'agit pas ici en toute rigueur de la population active mais d'un indicateur calculé à partir des évolutions de l'emploi et des DEFM.
*** Cet écart peut s'expliquer par l'imprécision des estimations (surtout pour 1997) et par d'éventuels effets de flexion conjoncturelle des taux d'activité.

Sources : INSEE pour la ligne (1) ; ANPE, MES-DARES pour la ligne (2) ; MES-DARES pour les lignes (4) et (5).

65 000, ce qui conduit à une progression de la population active ainsi observée de plus de 200 000, soit 15 000 seulement de plus que la variation attendue compte tenu de l'impact des mesures de politique de retrait d'activité (tableau 9). La croissance de la population active s'est donc accélérée entre 1996 et 1997, en partie sans doute du fait de l'amélioration de la situation conjoncturelle qui se serait traduite

par des modifications (spontanées ou non) dans les comportements d'activité de certaines catégories d'actifs.

*Geneviève CANCEILL,
Alain GUBIAN,
Norbert HOLCBLAT,
Olivier MARCHAND,
Alice TANAY
(DARES).*

PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.22.60. Télécopie 01.44.38.24.43. Directeur de la publication : Claude Seibel.
Secrétariat de rédaction : Jean-Yves Rognant et Catherine Demaison. Maquettistes : Daniel Lepesant et Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC.
Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : la documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers cedex. Tél. : 01.40.15.70.00.
Télécopie : 01.40.15.68.00 - PREMIERES INFORMATIONS et PREMIERES SYNTHESSES : 1 an (52 n°) : 665 F - Europe : 700 F - Autres pays : 715 F. Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité.
Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.